

## Direction de la sécurité de l'Aviation civile - Direction des Personnels Navigants - Pôle Examens FORMULAIRE DE REDEVANCES

## **EXAMENS AERONAUTIQUES THEORIQUES - PILOTES PRIVES**

(Arrêté du 28 décembre 2005 modifié)

→ L'inscription à un examen théorique est subordonnée au paiement de la redevance correspondante. Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé à un candidat inscrit à un théorique et qui ne se présenterait pas. Par conséquent, toute nouvelle inscription (sauf forfait examens FCL) fait à nouveau l'objet du paiement de la redevance.

JE SOUSSIGN	IE(E)							
Veuillez co	mpléter en l	MAJUSCULES (	sauf l'adresse infor	matique/	courriel)			
Nom de famille		□М						
Nom d'usage		☐ Mme						
Prénom/s								
Date de naissance / /			Lieu de naissance			Nationalité		
	1	Bat Rue						
Adresse	Code postal Ville			Pays				
Courriel	Code posta	II	VIIIC	T dyo				
					d			
Téléphone  ATTESTE AVOIR SOLLICITE L'ACTE ADMINISTRA					THE CHIVANIE COUNTY A DEDEVANCE A			
ATTESTE	AVOIR SO							
INSCRIPTION A LA SEC Cocher les cases appropriées					Conditions de réussite et redevances Tarif			
Examens nationaux					Chaque inscription ou réinscription est soumise à 30 €			
□ BB □ ULM □ IULM					redevance.			
Examens JAR FCL					JAR FCL, délai fixe de réussite : 18 mois fin de mois à compter de la date de la <b>1</b> ère <b>présentation</b> .			
☐ PPL/A ☐ PPL/H - 5 épreuves ☐ Différentiel PPL/A - 2 épreuves								
☐ Differential PPL/H - 2 epicaves				** PART FCL, conditions de réussite : 4 tentatives/épreuve et 6 présentations aux sessions dans un délai fixe de 18 mois fin de mois à compter de			forfait pour l'ensemble	
Examens AIRCREW PART FCL**							des	
□ PPL/A □ PPL/H □ LAPL/A - 2 épreuves					dans un delai fixe de 18 mois fin de mois a compter de épreuves la date de la 1ère <b>présentation.</b>			
		pécifiques PA			•			
(ex-différentiels)				Chaque inscription ou réinscription est soumise à redevance				
<ul><li>☐ Spécifique PPL/A - 1 épreuve</li><li>☐ Spécifique PPL/H - 1 épreuve</li></ul>							60 €	
☐ Spécifique LAPL/A - 1 épreuve								
	•		•					
Paiement	ue libellé à l'o							
-			service de l'aviation o	ivile dont	vous dépendez (DSAC, DAC	SAC SEAC Délégations	) ou	
-			a DSAC Océan Indien			, <b>0</b> . 10, 0 <u>–</u> 2 10, 2 010 <b>g</b>	,,	
☐ En espèc	es (pour certa	ains centres d'exar	mens seulement ; se re	nseigner lo	ocalement).			
Exonératio	n du paieme	ent ent						
☐ En applic	ation du l'artic	le R. 611-4-VI du	code de l'aviation civile	, les dema	ndeurs d'emploi sont exonéré	és de la redevance sous re	éserve de joindr	
	=				e, tamponnée, signée par le		-	
demandeur d	'emploi. Prévo	oyez un délai suffis	sant pour son obtention	car son ab	sence entraînerait pour vous	le paiement de la redevar	ice.	
/2	0		et pour les mineurs/	es, signa	iture des parents ou du/d	le la tuteur/trice légal/d	<b>)</b> :	
reçu le	<u>rvé à l'admi</u> / /20		pancaire / postal n°			la somme de	€	
reçu le	/ /20		t en espèces 🖵 oui	□ non		la somme de		
Tampon du	service						_	